

0442781J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ROSA PARKS
10 ROUTE DE LA BLAIRIE
44191 CLISSON CEDEX
Tel : 0240134830

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 28

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/11/2022

Réuni le : 28/11/2022

Sous la présidence de : Monique Degonville

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Actualisation des tarifs de restauration 2023 suite à l'avenant n° 1 de la circulaire départementale portant organisation des services de restauration et d'hébergement des collèges publics - Les membres du conseil d'administration approuvent les tarifs modifiés comme suit :

- demi-pensionnaire au forfait (pas de changement) : 3,40 €,
 - élève au ticket (pas de changement) : 4,30 €,
 - commensaux (assistants d'éducation, AESH, administratifs catégories C et B) - pas de changement : 3,60 €,
 - commensaux (catégorie A) : 5,52 € au lieu de 4,75 € votés initialement (CA du 29/09/2022),
 - extérieurs : 6,96 € au lieu de 6 € votés initialement (CA du 29/09/2022),
- avec un taux de charges revu à 16,5 % au lieu de 19 % voté lors du CA du 29/09/2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	6
Blancs :	0
Nuls :	0